

LE BILAN DE COMPETENCES

Fiche Pratique

FICHE PRATIQUE DU BILAN DE COMPETENCES

Le bilan de compétences est une démarche active, volontaire et individuelle de l'agent bénéficiaire. Sa mise en œuvre repose sur un engagement tripartite entre l'agent, l'employeur et le Conseiller en Evolution Professionnelle de l'organisme de formation du CDGFPT88.

Public	Tout agent (fonctionnaire ou contractuel) de la Fonction Publique Territoriale
Prérequis	Accord préalable de l'employeur pour la prise en charge de la prestation
Référent	Conseiller en Evolution Professionnelle de l'organisme de formation du CDGFPT88
Objectifs	Analyser votre parcours professionnel et personnel Identifier vos compétences, aptitudes et motivations professionnelles et personnelles Explorer des pistes professionnelles réalistes Élaborer un projet professionnel ou de formation et les étapes nécessaires à sa mise en œuvre
Modalités	Alternance d'entretiens individuels en face à face et de travail personnel du bénéficiaire hors séance Enquêtes métiers
Lieu	Locaux du CDGFPT88 1 chemin de l'orée du bois à Uxegney pour les séances en présentiel Logiciel de visioconférence Lifesize pour les séances en distanciel
Durée	Durée totale de 18 à 24 heures en face à face
Livrables	Remise d'un rapport de synthèse et d'un plan d'action Attestation de réalisation adressée à l'agent et à sa collectivité
Suivi et évaluation	Questionnaire de satisfaction à chaud Entretien de suivi réalisé 3 à 6 mois après la fin du bilan Questionnaire de satisfaction à 6 mois

Organisme de formation du CDGFPT88

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44880159088 auprès du préfet de la région GRAND EST

Agence Compétences & Territoires • 1, chemin de l'orée du bois 88390 UXEGNEY

03 54 04 60 25 • competences-et-territoires@cdg88.fr

Programme et méthodologie

Entretien préalable de diagnostic (au téléphone, en visio ou en présentiel) : prise de contact et recueil du besoin du bénéficiaire, présentation des objectifs, de la méthodologie, des modalités de financement et des conditions de réalisation du bilan.

Etapes	Contenu	Méthodes/outils
Phase préliminaire	Expression du besoin et des attentes du bénéficiaire Analyse de la demande Définition des objectifs du bilan Présentation des outils et de la méthodologie utilisés Validation de l'adéquation entre la demande et le dispositif du bilan Confirmation de l'engagement du bénéficiaire dans la démarche Elaboration d'un plan de travail et d'un calendrier	Entretien Calendrier du bilan Planning de travail
Phase d'investigation	Etude du parcours professionnel et personnel Evaluation des compétences professionnelles et comportementales Identification des valeurs, motivations et intérêts professionnels et personnels Analyse des forces, axes de progression et freins éventuels Exploration de pistes professionnelles	Entretiens Mises en situation Inventaire des réalisations et des compétences Tests d'orientation et de personnalité Portefeuille de compétences Recherches personnelles Enquêtes métiers Immersion professionnelle
Phase de conclusion	Présentation des résultats de l'analyse Formalisation du projet Elaboration du plan d'action Définition des étapes de mise en œuvre du projet professionnel Restitution confidentielle des conclusions Evaluation du bilan	Entretien de restitution Rapport de synthèse Plan d'action Questionnaire de satisfaction

Organisme de formation du CDGFPT88

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44880159088 auprès du préfet de la région GRAND EST

Agence Compétences & Territoires • 1, chemin de l'orée du bois 88390 UXEGNEY

03 54 04 60 25 • competences-et-territoires@cdg88.fr